

Annexe 4 : Supports de communication du projet

8 **Cadre et qualité de vie**



Les mains vertes à l'honneur
Lesparre, candidate au concours régional des Villes et villages fleuris



Vendredi 3 mai, la ville a reçu du Comité départemental du Tourisme de la Gironde le premier prix dans la catégorie des villes de plus de 5 000 habitants. A cette occasion, le Comité départemental a présenté la ville au concours régional pour l'obtention d'une première fleur. Le jury sera présent cet été pour visiter la commune. Soyons tous mobilisés pour que notre commune soit accueillante, propre et fleurie !

Premier prix récompensant les efforts de la municipalité. Séverine Avril, adjointe au maire, responsable du cadre et qualité de vie entourée de Stéphanie Béringuer, responsable du service des espaces verts (à gauche) et de Cédric Harbaté, directeur des services techniques (à droite).

L'implication des habitants dans l'embellissement de la ville n'est plus à prouver. La municipalité tient à mettre en avant les jardiniers amateurs, les férus de fleurs, de plantes et d'arbres, les amoureux de leur jardin ou de leur balcon.

Le concours communal des maisons fleuries 2013 est lancé. Jusqu'au 25 mai, les habitants peuvent s'inscrire en remplissant le bulletin disponible en mairie ou sur le site www.mairie-lesparre.fr. Une grande nouveauté : la création de la catégorie commerces, hôtels, bars ... Ceci afin de récompenser les commerces lesparriens qui contribuent également à améliorer le cadre de vie de la ville.

Ce concours est avant tout destiné à favoriser le fleurissement de la commune et offrir une qualité de vie plus agréable à tous. Il se déroule dans un esprit de convivialité et se termine toujours par un cadeau fleur et le verre de l'amitié.

Projet d'un parc Eolien sur la commune

Lors de la séance du 24 janvier 2013, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité une délibération pour permettre au groupe Valorem d'engager une étude de faisabilité d'un parc éolien sur la commune de Lesparre. Dans le cadre de cette étude, les propriétaires des parcelles seront contactés par le groupe. Pour tout renseignement concernant cette étude, vous pouvez vous rapprocher du service d'urbanisme de la mairie au 05 56 73 21 00



Un projet éolien



Des éoliennes dans la forêt médocaine ?

Philippo Béthi

Le public médocain avait rendez-vous, le 29 novembre, à la salle Paul-Dejof de Lesparre, avec la société Valorem qui tenait une permanence d'information sur le projet de parc éolien sur les communes de Lesparre-Médoc et de Saint-Germain-d'Esteuil. Nathalie Jordana, chargée de développement du projet, a répondu aux questions que se posent les habitants.

Le projet s'affine de plus en plus. Aimé, Valorem a défini les zones favorables à l'implantation et tenant compte des restrictions que lui impose la loi ICPE. Les zones ne concernent que le sud de Lesparre et Saint-Germain-d'Esteuil, elles sont compatibles avec le PLU, respectent les couloirs aériens, les zones militaires et les habitations. Valorem étudie une installation à 800m d'éventuelles habitations. On sait aussi que des études acoustiques et naturalistes sont en cours. Ces études

doivent répondre aux enjeux paysagers et écologiques qui sont souvent au cœur du questionnement des habitants. Nathalie Jordana précise : « En Aquitaine, le vent se situe à 120-140m de hauteur ». Valorem a étudié des éoliennes dernière génération de trois Mégawatt en mâts béton qui pourraient aller chercher le vent au-dessus de la forêt médocaine. Mais avant d'en arriver là, il faudra bien du temps : d'abord l'acceptation de la population, celle des élus et des services de l'état. « Je suis là pour informer et aussi recueillir toutes les questions que se pose le public », explique Nathalie Jordana qui devrait présenter en 2014, lors d'une réunion publique, les résultats des études. L'Aquitaine est la dernière région française à ne posséder aucune éolienne sur son territoire. Et cela ne devrait pas être pour demain...

Jean-Yves SAINT-CÉRIAN

Déclaration des puits et forages

En Aquitaine, les ressources en eau étant relativement abondantes, de nombreux ouvrages de prélèvement d'eau sont réalisés par des particuliers, à diverses fins : arrosage, usages domestiques, consommation humaine, récupération d'énergie.

Ces ouvrages (puits et forages) doivent être déclarés en mairie depuis le 1^{er} janvier 2009 pour limiter les risques environnementaux.

Signalement des pannes d'éclairage public

La ville de Lesparre-Médoc vient de transférer la compétence éclairage public au Syndicat Départemental d'Énergie Électrique de la Gironde (SDEEG).

L'entreprise Satelec est chargée d'assurer la maintenance de l'éclairage public à partir du 1^{er} janvier 2013. Vous avez la possibilité de signaler la panne (ampoule grillée, coup de foudre, support accidenté, vandalisme) à l'accueil de la mairie au 05 56 73 21 00.

Pour tout savoir sur le projet éolien de Lesparre



Ce vendredi 29 novembre, de 16 heures à 19 heures, mardi 3 décembre, de 17 h 30 à 19 heures, et lundi 9 décembre, de 14 heures à 18 heures, Nathalie Jordana, en charge du développement du projet du parc éolien sur la commune de Lesparre-Médoc et de Saint-Germain-d'Esteuil pour la Société Valorem, tiendra des permanences d'informations à la salle Paul-Défol, située à côté du bureau de la police municipale. Des renseignements et des contacts peuvent être également pris au 05 57 12 43 94 ou par mail : nathalie.jordana@valorem-energie.com. PHOTO ARCHIVES « SUD OUEST »

LE SAVIEZ-VOUS ?

Opération Tranquillité Vacances

Chaque année, au moment des vacances scolaires, la Police Municipale organise l'opération Tranquillité Vacances. Pour ce faire, signalez-vous auprès des gardiens aTn de les informer de votre absence de votre domicile. A chaque passage de la Police municipale, un coupon de preuve de leur passage devant votre domicile est déposé dans votre boîte aux lettres.

Informations et inscriptions au 05 56 73 21 00

Instant MiAM

Venez manger sur le marché, le premier samedi du mois :

- Samedi 6 juin
- Samedi 4 juillet
- Samedi 1er août
- Samedi 5 septembre



Une première réussie ...

Samedi 4 avril, la ville organisait des animations de Pâques dans le centre-ville pour le plus grand plaisir des familles venues nombreuses.

Plus de 90 familles ont participé à la Chasse aux Œufs organisée par la ville de Lesparre, samedi 4 avril.

Pour l'occasion, un circuit de karting était installé par le Sam Twirling Bâton, place Foch tandis qu'une catèche était gratuitement mise à la disposition des badauds, également au départ de la Place Foch.

Tout au long de la journée, l'animation commerciale de la rue J.J. Rousseau était assurée par Acc Events.

La ville de Lesparre-Médoc tient à remercier Francis Augeau, les commerçants du centre-ville, le SAM Twirling Bâton, Animalia Parc, All'elage Service, Acc Events, La Maison d'Artémis, La Criquet et le Fourmil de Sylvain pour leur soutien.

Et c'est dans une ambiance chaleureuse que les enfants ont parcouru la rue, à la recherche d'indices cachés dans les vitrines des commerçants participants.

A l'issue de cette chasse, un atelier chocolat organisé par Francis Augeau, alias Papy Chocolat, accueillait les petits gourmands. En Tn d'après-midi, M. le Maire et les élus en charge du développement économique ont offert des cadeaux chocolatisés aux enfants qui ont participé à la Chasse aux œufs tandis que les commerçants ont procédé au tirage au sort de la tombola.

Les Miss présentes pour la remise des cadeaux ont ébloui par leur beauté les petits comme les grands.

La ville de Lesparre-Médoc, les commerçants du centre-ville, le SAM Twirling Bâton, Animalia Parc, All'elage Service, Acc Events, La Maison d'Artémis, La Criquet et le Fourmil de Sylvain pour leur soutien.

Projet éolien

Lors du SESAM, nous invitons nos concitoyens à venir poser leurs questions sur le projet éolien de Saint Germain - Lesparre



Aller avec Papy Chocolat

Projet de MSP enterré, projet de parc éolien à l'étude

Dominique BARRET

Lors de la réunion du club des entrepreneurs du Médoc, le maire Bernard Guiraud n'a pas pu s'empêcher d'évoquer le projet de parc éolien, porté par la société Valorem. Un projet à cheval sur les communes de Lesparre et Saint-Germain d'Esteuil, au lieu-dit Vignes-Ouidides. Pour ce qui concerne Lesparre, indique Bernard Guiraud, « entre dix et douze éoliennes sont envisagées, « entre six et huit » pour Saint-Germain d'Esteuil. Trois machines - le projet de Valorem n'en proposait initialement qu'une seule - pourraient se trouver sur un terrain communal de Lesparre. Le maire proposera prochainement une délibération par laquelle il serait autorisé à signer

les baux avec Valorem. Le parc éolien de Lesparre rapporterait 60 000 euros par an à la commune via les trois éoliennes évoquées et environ 200 000 euros annuels à la communauté de communes Cœur de Médoc. Ce projet éolien à Lesparre, qui pourrait être le premier en Aquitaine, porte sur un investissement d'environ 15 millions d'euros (sur la base de dix éoliennes), dont 10 millions partagés à 50/50 par Valorem et le groupe public Caisse des dépôts.

Échec de la MSP : à qui la faute ?

Pour ce qui est du projet de Maison des services publics (MSP) de Lesparre, il est tombé à l'eau au grand regret de l'ex-sous-préfète Valérie Commin, ce n'est pas la faute de la commune, précise le maire en tout cas est partant.

Le projet de MSP enterré, mais aura-t-elle des éoliennes sur son territoire ?

charge de la commune, précise le maire. La quarantaine de salariés de l'ancien bâtiment va être réaffectée à la MSP même que les services de la préfecture et de la direction départementale des territoires et de la mer (DDTM). Saur que les financements publics, qui devaient couvrir la moitié de la MSP, n'auraient bénéficié, couramment de la construction d'un centre des impôts.

Bernard Guiraud affirme que la commune s'est impliquée dans le projet. Les services de l'État affirment la même chose, mais le projet se son échec. Morale de l'histoire : désaccord au départ au sujet de la démolition et de la

Lesparre : premier bilan pour l'équipe municipale

Publié le 01/07/2016. Mis à jour à 09h30 par Arnaud Larrue



Entouré de sa majorité, Bernard Guiraud a analysé ses deux premières années de mandature. © PH. A.L.

La municipalité a établi un rapport de ses deux premières années d'activité et annoncé les projets à venir.

Le maire de Lesparre, Bernard Guiraud, avait décidé, avec son Conseil municipal, d'organiser une réunion publique mardi dernier à l'espace François-Mitterrand. Une quarantaine d'administrés étaient venus pour la plupart écouter, et pour certains poser des questions.

Publicité

L'essentiel de la soirée a consisté pour la majorité municipale à dresser une liste exhaustive des actions réalisées ou mises en place durant ses deux années de mandat, adjoind par adjoind et délégation par délégation, avec comme point de référence le programme électoral sur lequel ils avaient été élus en 2014.

Des ambitions pour la ville
De la voirie à l'action culturelle, en passant par les bâtiments et la vie économique, le passage en revue a été complète, au point qu'on pouvait se demander si tout n'avait pas été fait en deux ans. Les questions posées par le public concernaient essentiellement la vie de la ville : ramassage des poubelles, occupation par les commerçants du domaine public, édification d'un square pour les enfants ou encore maintien de la foire mensuelle dans sa forme actuelle. Maire et adjoints ont répondu qu'une réflexion allait s'ouvrir, y compris sur une éventuelle fusion avec la commune voisine de Gaillan, « un sujet à travailler » pour Bernard Guiraud.

Pour ne pas laisser perçurer l'éventuelle impression que les quatre prochaines années de mandature se passeraient en roue libre, le maire a enfin présenté les projets de la municipalité. Au premier rang se trouve l'achèvement du Plan local d'urbanisme (PLU) et la réhabilitation du centre-ville autour du quartier de l'Équerre, où la municipalité a déjà commencé « à acheter et à démolir » dans le cadre d'une « opération programmée » afin d'y implanter un parking, un « magasin de proximité » et des habitations « plutôt destinées aux seniors ayant un pouvoir d'achat important ».

Une réponse aux polémiques

Le maire ne pouvait laisser de côté le projet de parc éolien, d'autant qu'il a été interpellé sur ses éventuelles nuisances sonores et la baisse d'attractivité que son installation pourrait entraîner pour la ville. L'édile a réaffirmé sa conviction dans l'utilité du projet, tant écologique qu'économique, renvoyant les curieux à questionner directement la société Valorem, à l'origine du projet, et dont des représentants se trouvaient dans la salle.

Également interrogé sur la création d'une Maison des services publics, annoncée en octobre 2014, Bernard Guiraud a confirmé que la municipalité avait « mis un terme au projet », en renvoyant la responsabilité aux « attermolements et à la dérobade » de la direction des services fiscaux, qui auraient dû en être les locataires principaux et qui ont finalement décidé de s'installer ailleurs, dans leur propre bâtiment.

Gironde: Le Médoc, son vin et bientôt ses éoliennes

ENVIRONNEMENT Une entreprise girondine a lancé une campagne de financement participatif pour la création d'un parc d'éoliennes dans le Médoc...

Laetitia Dive

Publié le 30/06/16 à 16h24



Les éoliennes seront installées entre deux communes du Médoc — M. Gile/SIPA

Et si chacun plantait son éolienne pour produire sa propre énergie ? C'est, en substance, le projet d'une entreprise girondine, VALOREM, qui a lancé la semaine dernière une campagne de financement participatif en ligne pour financer le projet éolien [Cœur Médoc Energies](#). L'objectif : récolter des fonds pour ouvrir le premier parc éolien de Gironde dans le Médoc... un comble car la société est installée à Bègles.

25 000 euros en 25h

« En 25h on a rempli notre objectif de 25.000 euros ! », s'enthousiasme Camille Girard, responsable de la communication de l'entreprise. Il faut dire que l'offre est alléchante, il s'agit de prêts rémunérés : ceux qui souhaitent participer peuvent engager jusqu'à 2.000 euros dans ce projet. Le taux d'intérêt annuel brut de ce prêt est de 5 % et bonifié à 7 % pour les médocains.

La campagne se poursuit depuis, mais elle s'adresse désormais seulement aux habitants du Médoc : « Ce parc sera dans leur région, on veut qu'ils puissent se l'approprier », poursuit Camille Girard.

« Faire vivre le territoire »

Pour l'instant, la construction du parc est à la phase d'étude. Cette étape dure en moyenne deux ans et consiste à étudier l'impact et l'optimisation des éoliennes. C'est donc seulement dans quelques années que celles-ci seront installées.

Pourtant, leur arrivée dans le Médoc fait déjà polémique. Parmi les opposants au projet, la [Fédération départementale des chasseurs](#) ou le Front National. Dans les deux cas, les représentants fustigent la détérioration du paysage et l'impact sur la faune. « J'ai du mal à suivre leur raisonnement, s'agace Camille Girard. On est en zone forestière, les éoliennes ne seront presque pas visibles ».

[>> A lire aussi : Un amendement va-t-il signer la mort des éoliennes en France?](#)

Selon l'entreprise, l'ouverture de ce parc va créer des emplois dans la région. « Notre objectif, c'est de faire vivre le territoire », précise le responsable de la communication. Et côté énergie, les éoliennes alimenteront d'abord le Médoc.

Ces effets bénéfiques ont amené les élus de [Lesparre-Médoc](#) à se prononcer en faveur de la création de ce parc en début de mois. 10 à 12 éoliennes devraient être installées sur le territoire de la commune d'ici quelques années. D'autres seront normalement mises en place dans la commune de [Saint-Germain d'Esteuil](#) si le projet est validé.

Éoliennes dans le Médoc : ouverture d'un financement participatif

Publié le 25/06/2016 . Mis à jour à 08h38 par Arnaud Larrue



Vincent Vignon présente le projet de financement participatif du parc éolien aux côtés de Bernard Guiraud et de Christian Kokocinski, de la Caisse des dépôts, partenaire du projet. © PHOTO A.L.

Le parc éolien a beaucoup fait parler au Sesam. D'autant que Valorem y a annoncé un mode de financement original.

On sait que le clivage politique traditionnel droite-gauche est parfois très dilué dans le Médoc, qu'il s'agisse de la conséquence d'accords électoraux négociés ou de celle d'une volonté affichée de travailler ensemble. Cette dilution devient extrême lorsqu'on aborde le sujet des éoliennes, c'est-à-dire pratiquement à chaque pas dans les allées du salon des entrepreneurs Sesam, dont le principal objectif est d'être une vitrine pour les entreprises médocaines.

Un taux d'intérêts à 7 %

La société Valorem, qui dirige l'implantation du futur parc éolien de Lesparre, autorisée par le conseil municipal de la ville, le 31 mai dernier, n'a d'ailleurs pas manqué de faire de son stand du Sesam un véritable outil de communication, dans le but non dissimulé de convaincre ceux qui pouvaient encore l'être.

Elle en a profité pour avancer un pion supplémentaire sur son échiquier des vents en annonçant la mise en place d'un financement participatif, permettant aux habitants des communes médocaines du périmètre du futur Parc naturel de prêter sur le projet jusqu'à 2 000 euros par personne avec un intérêt bonifié de 7 %.

Une initiative qui permettait à Bernard Guiraud, maire de Lesparre, de déclarer : « Je suis fier d'être un des pionniers de l'éolien en Médoc, et de voir que les gens peuvent y participer ». Il est certain par contre qu'Henri Sabarot, venu essentiellement en tant que président de Pays Médoc, ne mettra pas un centime de ses économies dans le projet de Valorem. « L'énergie éolienne a sûrement de l'avenir, disait-il, mais pas dans un territoire comme le nôtre qui est soumis à de grosses contraintes, surtout avec des machines qui culminent à 220 mètres ».

Il était rejoint dans son opposition par le conseiller départemental Grégoire de Fournas, qui déclarait : « Les raisons fiscales ne valent pas le coup de sacrifier la forêt en y implantant des blocs de béton ».

Les moulins à vent

Florence Legrand, investie la veille par les Républicains pour les législatives de 2017 en Médoc, se déclarait pour sa part favorable au parc : « Tout ce qui est bon pour les emplois est bon pour le Médoc, à condition de respecter l'environnement ». Favorable lui aussi, Jean-Yves Mas, président du Club des entrepreneurs organisateur du salon, disait de son côté, avec un regard en coin vers Henri Sabarot : « C'est vrai que les éoliennes engagent le paysage, mais c'était déjà le cas des moulins à vent au Moyen Âge ».

La première éolienne de Lesparre ne devant entrer en fonction qu'en 2020, la septième édition du Sesam, l'année prochaine, sera l'occasion de poursuivre la discussion.

Extrait du Journal du Médoc

la moquette, le barnum et se chargeant d'installer les banderoles et les flèches indicatives sur la route. Parmi eux, Andy, employé en contrat d'insertion, s'occupe de

PROJET ÉOLIEN : VALOREM LANCE UNE CAMPAGNE DE FINANCEMENT PARTICIPATIF

Voilà qui devrait mettre en joie Henri Sabarot, président du Pays Médoc, anti-éolien déclaré en Médoc. A l'occasion du SESAM 2016 et en vue de la réalisation du projet éolien Coeur Médoc Energies lancé en 2010, la société Valorem lance une campagne de financement participatif sur sa plateforme partenaire, LEINDOSPHERE. Après avoir reçu un accueil favorable des communes concernées (Lesparre-Médoc et Saint-Germain-d'Esteuil) pour l'implantation d'un parc d'ure quinzaine d'éoliennes, la société propose un système d'investissement participatif. Chaque citoyen peut ainsi, sous forme de prêt rémunéré avec un taux d'intérêt annuel brut bonifié jusqu'à 7 % pour les habitants des six CdC concernées par le futur Parc naturel régional Médoc, devenir acteur de ce projet. L'objectif fixé est de récolter 50 000 € en trente jours. Cette somme permettra la réalisation de dernières étapes du développement du projet, comprenant la réalisation de l'étude d'impact et une étude d'optimisation de la production. Ce système n'en est pas à son premier coup d'essai puisque Valorem a déjà réalisé quatre opérations couronnées de succès, rapportant près de 10 000 € d'intérêts.

Bordeaux. Valorem lance une campagne de financement participatif pour un projet éolien en Médoc

Bordeaux. Valorem lance une campagne de financement participatif pour un projet éolien en Médoc



Valorem, spécialisée dans la production d'énergies renouvelables, et pionnière du développement de l'éolien en France, lance une campagne de financement participatif sur la plateforme Lendosphere. L'entreprise béglaise propose aux Médocains de financer l'installation de 15 éoliennes aux environs de Lesparre Médoc.

Valorem, une entreprise béglaise spécialisée dans la production d'énergies renouvelables, mène depuis 2010 le projet Coeur Médoc Energies. Celui-ci prévoit, avec l'accord des mairies de Lesparre Médoc et Saint Germain d'Estueil, l'installation d'une quinzaine d'éoliennes dans le secteur.

Afin d'associer les habitants à ce projet, Valorem mène actuellement une campagne de financement participatif sur la plateforme Lendosphere. Cette campagne propose aux Médocains d'être acteur du projet sous forme de prêt rémunéré (taux annuel brut 5%, bonifié à 7% pour les habitants des six communautés de communes concernées par le projet), limité à 2.000€ par personne.

La somme prêté - l'objectif est de réunir 50.000€ - servira à financer les dernières étapes du projet notamment la réalisation de l'étude d'impact ainsi que l'étude d'optimisation de la production du parc éolien.

C'est la 5e campagne de ce type menée par Valorem qui a déjà collecté plus de 1,52 million d'euros par ce biais et impliqué 800 prêteurs.

www.lendosphere.com/les-projets/developpement-du-projet-eolien-coeur-medoc-energies